



La qualité du tri est essentielle pour garantir le bon fonctionnement de cette filière de valorisation. La présence de matières indésirables va polluer le compost et le rendre inutilisable.



TOUS LES RESTES D'ALIMENTS exempts de matières indésirables peuvent être mis dans les sacs compostables.



Ne doivent pas être mis dans les bacs GastroVert®: tous les types de litières pour animaux, les couches-culottes, balayures, cendres, mégots ou tout autre déchet non alimentaire.



